



Pb voisinage et agression physique / police nulle

Par kem08

Bonjour, hier j'ai été agressé par le voisin qui occupe le logement au dessus du mien.

L'immeuble est ancien et pas insonorisé.

Jusqu'à l'installation d'un jeune couple au dessus je n'avais jamais eu de problème grave en 7 ans.

Il n'y a pas de tapage dans l'immeuble et chacun supporte ses voisins bon grès mal grès jusqu'à l'installation de ce couple il y a 4 mois.

Le soir de leur installation le jeune homme est venu taper à ma porte me reprochant le son de ma musique. J'ai éteint ma musique qui était d'un niveau sonore parfaitement normal et j'ai peu apprécié l'attitude grossière et irrespectueuse de l'individu.

J'ai vite découvert que ces gens faisaient eux aussi beaucoup de bruit mais je n'ai jamais pris la peine de relever ou de signaler alors qu'eux n'hésitaient pas à se plaindre du moindre bruit venant de mon appartement. Des bruits anodins comme la musique de mon radio réveil qui m'a valu des coups violents au plafond, ou encore la musique de ma radio d'un volume là encore tout à fait normal.

En contrepartie le voisinage et surtout moi avons droit au crise de nerf de la jeune femme qui se met à hurler dans l'appartement et à insulter son compagnon avant de fondre en larme, droit aux porte qui claquent, droit à des déchets comme des masques jeté dans les parties communes etc...

Le pompon a eu lieu hier matin vers 10h. J'étais encore dans mon lit et je reçois un appel, je réponds et converse tranquillement lorsque de violents coups sont portés par le voisin, je suis hors de moi, quel manque de respect... Je lui cris de stopper ça et il m'insulte en retour. Je l'entends claquer sortir et claque sa porte pour descendre, j'ai à peine le temps de mettre un pantalon qu'il frappe à ma porte. Je sais que ça risque de mal se passer et je décide de filmer discrètement l'échange avec mon smartphone... J'ouvre, il est énervé, je lui, il me reproche avec un aplomb incroyable le bruit que je fais et le fait que j'emmerde tous les habitants de l'immeuble (ce qui est faux et ridicule).

Son amie envenime la situation en gueulant comme une folle, je lui demande de la fermer et d'aller se faire soigner et aussitôt je suis agrippé au bras par le nervis. Je le repousse et miracle il se décide à remonter chez lui en m'insultant. J'appelle la police qui arrive environs 20 mn plus tard.

J'explique la situation aux policiers, je leur montre l'enregistrement, ils vont ensuite voir le couple qui raconte n'importe quoi...

A ma grande surprise les policiers ne me soutiennent pas et semble prendre le partis de l'énergumène. Ils m'expliquent que je dois faire des efforts et chuchoter pour ne pas déranger le voisin qui est à bout et sa compagne qui est malade... Ils m'explique que j'ai provoqué l'altercation car ça ne se fait pas de dire à qqun d'aller se faire soigner et ils m'expliquent que l'individu ne m'a pas vraiment agressé car il n'a pas porté de coup à la porte... je leur montre l'echymose au bras mais je les sens sceptiques et surtout il me disent que ça ne servira à rien de déposer plainte et ils partent comme ils sont venus.

Je suis effaré et interloqué, j'ai presque du mal à y croire.

J'ai repris mes esprits et je suis allé établir une certificat médical.

J'ai ecris au procureur de la Republique et je lui ai fait parvenir l'enregistrement et le certificat médical. Il ne m'a toujours pas répondu...

Que me conseillez-vous ?

Par vivi2501

""

Que se passe t-il après un dépôt de plainte ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505#:~:text=La%20d%C3%A9livrance%20doit%20intervenir%20dans,de%20pi%C3%A8ces%20...]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505#:~:text=La%20d%C3%A9livrance%20doit%20intervenir%20dans,de%20pi%C3%A8ces%20...].[/url]

""